

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

DU 01/12/18

Projet Ferme Rancon :

Retour rapide sur la réunion du 26/11 qui a permis de préciser le coût du projet en tenant compte des modifications demandées.

- ⇒ Il faut terminer les démarches administratives de ce projet et commencer à chercher des potentiels exploitants, car c'est un projet important qui ne pourra pas se terminer lors de ce mandat.
- ⇒ **Finaliser le dossier au maximum pour la prochaine équipe municipale et faire part de l'évolution du dossier à la population, aménager les ravins pour rendre attractif le projet : prévoir une réunion.**

Tracteur :

Les employés ont besoin d'un autre tracteur pour les travaux dans la commune

- ⇒ Après diverses recherches, Claude SABY a trouvé un tracteur Renault Ergos 466 de 2006 avec 3800h avec les protections nécessaires pour faire de l'épaveuse
- ⇒ **Prix de 20 800 € HT soit 24 960€ TTC avec pneus neufs garantie 6 mois, voté à l'unanimité**

Révision Plu :

Le Plu de la commune n'a pas été révisé depuis 10 ans.

- ⇒ Le maire donne lecture du projet de délibération, le coût est de 30.000€ avec une aide de 10.000 euros

Acceptation de la délibération pour la révision

Voté à l'unanimité.

Employés communaux :

Suite à la fin des contrats aidés et du départ à la retraite de Gérard MIALON, la commission recrutement s'est réunie et un candidat a été retenu

- ⇒ Romain AUDIGIER a été retenu, au vu de ses compétences, de ses qualifications, de son expérience professionnelle et de sa formation scolaire, de plus il est pompier volontaire, une convention avec le SDIS sera signée pour lui permettre éventuellement d'intervenir pendant son temps de travail

Voté à l'unanimité.

Informaticiens :

Après deux années passées à la communauté d'agglomération du Puy les informaticiens Stéphane Souton et Gregory Petitclerc sont transférés au budget annexe « TIC de l'Emblavez » de la commune de Rosières.

La Commune de Rosières a accepté de reprendre la compétence TIC (Technologie de l'Informatique et de la Formation) qu'exerçait la CAPEV depuis le 01 janvier 2017 au 1^{er} janvier 2019.

- ⇒ **transfert du personnel et la création de deux postes de techniciens principal première classe**
Voté à l'unanimité.

COLUMBARIUM :

Suite à la réunion de la commission cimetièrre, un modèle de columbarium et l'installation des cavurnes ont été retenus.

- ⇒ Le modèle de 15 300€ TTC est validé
- ⇒ **Le Conseil souhaite que les travaux au cimetière commencent dès que possible**
- Une étude sur des cavurnes a été réalisée et sera proposée au prochain budget.

Voté à l'unanimité

RIFSEEP : Mise en place du régime indemnitaire pour la filière technique, culturelle et médico-sociale à compter du 1er janvier 2019.

Voté à l'unanimité

Centre de Gestion 43 : Il est proposé que le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale une convention pour la saisie des paies (paies à façon) à partir du 1^{er} janvier 2019.

Voté avec une abstention

Syndicat des Eaux et d'Assainissement du Velay Rural (SEAVR): Actualisation des statuts intégrant la compétence des eaux pluviales et l'adhésion des communes de RAURET et ST ETIENNE DU VIGAN

Voté à l'unanimité